

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Avis CSRPN n°2025-03-03

Séance du 21 mars 2025

Avis du CSRPN de Normandie

Mise à jour de l'inventaire des ZNIEFF terrestres

Présentation du dossier

L'inventaire des ZNIEFF a pour but de répertorier la richesse écologique, faunistique et floristique du territoire français. Au niveau régional, la DREAL coordonne la mise en œuvre de l'inventaire, sous couvert scientifique du CSRPN.

Dans ce cadre, une nouvelle Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type I a été présentée en CSRPN afin de contribuer à l'actualisation de l'inventaire.

Création d'une nouvelle ZNIEFF de type I

Nom de la ZNIEFF	Observations
Terrasse alluviale de Bardouville à Bardouville et Anneville- Ambourville (76). Sources : -Fauna-Flora (2019-2024) - CEN Normandie (2018-2024) - Métropole Rouen Normandie	Superficie : 165 ha. Terrasse alluviale composée principalement de pelouses pionnières sabulicoles et de prés maigres. 5 mares sont recensées sur le site. Intérêts écologiques multi-groupes : - <u>Botanique</u> , avec plusieurs espèces à enjeux : <i>Phelipanche purpurea</i> (Orobanche pourpre), <i>Hypochaeris glabra</i> (Porcelle glabre), <i>Teesdalia nudicaulis</i> (Téesdalie à tige nue), <i>Orobanche rapum-genistae</i> (Orobanche du genêt), <i>Ranunculus aquatilis</i> (Renoucule aquatique), ... - <u>Ornithologique</u> , avec notamment la présence de l'Oedicnème criard (<i>Burhinus oedicephalus</i>), de la Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>), ... - <u>Batrachologique</u> : Capaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>), Rainette arboricole (<i>Hyla arborea</i>). La création de cette ZNIEFF entraîne l'extension de la ZNIEFF de type 2 « Les terrasses de la Seine d'Yville/Seine à Berville/Seine » afin d'inclure l'ensemble du périmètre de cette nouvelle ZNIEFF 1.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Avis du CSRPN de Normandie

Au regard de la présence d'espèces et d'habitats patrimoniaux à forts enjeux de conservation sur le site présenté en séance, le CSRPN émet un avis favorable pour l'inscription à l'inventaire des ZNIEFF de la nouvelle zone proposée.

Conformément à l'article R411-25 du Code de l'Environnement, le présent avis est transmis à Monsieur le Préfet de la région de Normandie et à Monsieur le Président du Conseil Régional et sera publié sur le site de la DREAL au titre du porter-à-connaissance des travaux du Conseil.

Le président du CSRPN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Lecomte', with a horizontal line underneath.

Thierry Lecomte